

vous changez
d'opérateur internet ?

DU 22 MAI AU 2 JUILLET 2014

Sosh™

par Orange

OFFRE DE REMBOURSEMENT

JUSQU'À 100€ DE REMBOURSEMENT

SUR VOS FRAIS DE RESILIATION INTERNET

Si vous changez de fournisseur d'accès à internet et souscrivez à une offre Sosh mobile + Livebox en restant minimum 2 mois, Sosh vous rembourse dans la limite de 100€ les frais de résiliation ou les mois d'abonnement restant à échoir jusqu'au terme de l'engagement facturés par votre ancien fournisseur d'accès à internet.



Offres Sosh mobile + Livebox sans engagement (frais de résiliation de l'accès internet de 50 €).

Offre réservée aux particuliers soumise à conditions, valable en France métropolitaine, sous réserve d'éligibilité.

Offre différée de remboursement, valable pour toute première souscription, entre le 22/05/2014 et le 02/07/2014, à une offre Sosh mobile + Livebox pour toute résiliation d'une offre internet haut débit ou très haut débit auprès d'un autre opérateur qu'Orange après le 22/03/2014, sous réserve de rester abonné 2 mois minimum à l'offre Sosh mobile + Livebox, et de l'envoi des pièces justificatives.

Remboursement sur facture du montant du forfait mensuel de l'abonnement, à compter de la facture suivant l'acceptation du dossier et sur les factures suivantes (sous réserve de rester abonné à l'offre Sosh mobile + Livebox), dans la limite de 100€. En cas de résiliation de l'abonnement avant remboursement complet sur factures, le remboursement de la différence sera fait par chèque.

Un seul remboursement par abonnement Sosh mobile + Livebox, effectué sur facture dans les 8 semaines suivant la réception complète des pièces justificatives et du coupon de remboursement avant le 02/09/2014 inclus, le cachet de La Poste faisant foi.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33734 Bordeaux Cedex 9, avec la copie de votre pièce d'identité.

*Fixe = Téléphone par Internet

COMMENT PROFITER DE L'OFFRE

1 - Abonnez-vous à une offre Sosh mobile + Livebox avant le 02/07/2014 inclus

2 - Remplissez le coupon ci-dessous en indiquant vos coordonnées et en joignant obligatoirement les justificatifs demandés :

- Copie de la 1re facture (papier ou électronique) Sosh mobile + Livebox
- Copie de la facture attestant des frais de résiliation de votre précédent opérateur, émise après le 22/03/2014

3 - Envoyez le tout sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur avant le 02/09/2014 inclus, le cachet de La Poste faisant foi, à

**SOSH MARKETING - ODR JUSQU'À 100 €
CHANGEMENT D'OPÉRATEUR INTERNET**

TSA 80005
33627 BORDEAUX CEDEX 9

ATTENTION, toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme non conforme et ne sera pas prise en compte.

4 - Suivez votre dossier sur suiviodr.orange.fr

J'ai souscrit à une offre Sosh mobile + Livebox

N° de ligne Sosh (obligatoire)

Mes coordonnées (à inscrire en MAJUSCULES)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Date et signature

cadre réservé à Sosh

Bon validé

RM712 4051719



palier